

FICHE SANITAIRE ANNUELLE

1er juillet 2022 au 30 juin 2023

COORDONNEES	DE L'ENFANT						
Nom		Prénom	Date de naissance				
Adresse							
Club			N° de licence				
🏗 (mère)		(mère)					
⊕ (père)		(père)					
🅾 (travail - mè	ere)	@.mail					
RENSEIGNEMEN	TS MEDICAUX						
N° Sécurité So	ciale						
Nom du médecin traitant							
Adresse							
Personnes à prévenir en cas d'urgence							
VACCINATIONS							
Vaccins Obligato	oires	Dates des derniers rappels	Vaccins recommandés Dates				
Diphtérie	□ oui □ non		Hépatite B				
Tétanos	□ oui □ non		Rubéole-Oreillons				
Poliomyélite	□ oui □ non		Rougeole				
Ou DT polio	□ oui □ non		Coqueluche				
Ou Tétracoq	□ oui □ non		Autres (préciser)				
BCG	□ oui □ non						

Si l'enfant n'est pas à jours dans ses vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication. Attention : le vaccin anti-tétanique ne présente aucune contre-indication.











DICAUX CONCERN	ANT E ENTAIT						
nnance récente et nom de l'enfant a	les médicamen vec la notice)	ts correspondants		ns leurs emballages			
es maladies suivan Coqueluche Rougeole	ites ? Varicelle Scarlatine	☐ Otite☐ Angine	☐ Rhumatisme articulaire	e aigu			
gies ? Alimentaires iser)	☐ Médicame	enteuses					
llergie et la condui	te à tenir (si au	tomédication, le s	signaler)				
CALE							
MERCI				J			
	CARN	IET DE VACC	INATION				
Sauf modifications (Adresse, téléphone, santé, etc), cette fiche sanitaire est valable pour la saison 2022 / 2023.							
		Lu et approuvé, Signature des pa	erents :				
	ement médical per nnance récente et nom de l'enfant a NE POURRA ETRE es maladies suivant Coqueluche Rougeole gies ? Alimentaires ser) LALE LALE LE le Directeur du st et à le faire hosp MERCI Sauf modif	ement médical pendant le séjour nnance récente et les médicamen nom de l'enfant avec la notice) NE POURRA ETRE PRIS SANS ORD es maladies suivantes ? Coqueluche	ement médical pendant le séjour ? ouinnance récente et les médicaments correspondant nom de l'enfant avec la notice) NE POURRA ETRE PRIS SANS ORDONNANCE es maladies suivantes ? Coqueluche Varicelle Otite Rougeole Scarlatine Angine Scarlatine Angine Seser) Ilergie et la conduite à tenir (si automédication, le seser) EALE Ele Directeur du stage à prendre, à l'égard de mont et à le faire hospitaliser si nécessaire. MERCI DE NOUS FOURNIR U CARNET DE VACCO Sauf modifications (Adresse, téléph cette fiche sanitaire est valable pour la Lu et approuvé,	ement médical pendant le séjour ?			









